

Programme

En rose : travail personnel en autonomie, temps total estimé entre 7 et 10h.

En bleu : Entretiens en Face à face : temps total 19 heures

1. PHASE PRÉLIMINAIRE (ENTRETIEN DE 2 HEURES)

Rédaction d'objectifs avec des critères précis de satisfaction. Sont inclus au cours de cet entretien :

- Présentation des outils et choix des outils adaptés par le bénéficiaire
- Explication de la « passation » des tests de première intention (Profil Pro 2 de Central Test)
- Présentation du parcours professionnel du bénéficiaire
- Remise au bénéficiaire du planning prévisionnel

2. INVESTIGATION (15 HEURES D'ENTRETIENS)

- Restitution suite au travail sur les compétences
- *Travail personnel sur ordinateur (Passation des tests de première intention sur la plateforme Central Test).*
- Restitution suite aux tests passés
- Proposition éventuelle de tests de seconde intention (approfondissement de l'aspect Compétences, Métiers, ou psychométriques..)
- *Travail personnel sur ordinateur (Passation des tests de seconde intention sur la plateforme central Test)*
- Restitution suite aux tests initiaux ou aux tests complémentaires
- Restitution suite aux tests aboutissant aux pistes métiers retenus : liste établie avec le bénéficiaire, explication des investigations métiers personnelles à réaliser dont « enquête métier » si besoin
- *Investigations personnelles.*
- Bilan sur les investigations en cours
- *Investigations métiers personnelles à poursuivre*

Objectifs généraux

- Explorer et valoriser les compétences personnelles et professionnelles, les aptitudes et les motivations d'un bénéficiaire pour l'aider à définir un ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie et, le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir.
- Permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser les atouts mis en lumière comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

Objectifs de la phase préliminaire

- Analyser la demande et les besoins de la personne bénéficiaire
- Vérifier que le bénéficiaire est volontaire pour réaliser son bilan notamment si ce bilan est prescrit et cofinancé par l'entreprise ;
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et aux besoins ;
- Définir conjointement les modalités de déroulement

Objectifs de l'investigation

- Etablir son portefeuille de compétences et identifier ses motivations
- Construire son projet professionnel et en vérifier la pertinence
- Elaborer une ou des alternatives, notamment un projet de formation, un projet de validation des acquis de l'expérience...

Objectifs de la conclusion

- Synthétiser : l'analyse des compétences professionnelles et personnelles ; la définition du projet professionnel, des propositions concrètes d'évolution ou de réorientation professionnelle ; les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ; les principales modalités et étapes à prévoir pour la mise en œuvre du ou des

Programme (Suite)

- « Accompagnement projectif » et explications des prochaines investigations à mener
- *Investigations personnelles orientées sur les compétences, savoir-être, savoir-faire nécessaires au(x) projet(s)*
- Bilan sur le retour des investigations métiers et établissement des grilles de « compétences »
- Analyse des valeurs et co-construction du plan d'actions à mettre en place

3. CONCLUSION (ENTRETIEN FINAL DE 2 HEURES)

- Retour sur le parcours
- Retour sur les objectifs
- Information sur la suite : synthèse finale rédigée, commentée et remise en main propre au bénéficiaire
- Informations sur le rendez-vous à 6 mois

+ BILAN À 6 MOIS (ENTRETIEN DE 30 MINUTES)
(non facturé – non inclus dans les 19 heures)

projets professionnels (par exemple présentées sous forme de plans d'actions")

- Démontrer comment les objectifs généraux du bilan et les objectifs co-définis avec le bénéficiaire ont été atteints en regard du projet du bénéficiaire et des critères choisis pour s'assurer que la personne accompagnée doit être en mesure d'avoir une vision claire de son projet professionnel.
- Prévoir comment avoir la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences (en général à 6 mois environ)"

Dates et Lieu

Modalités, dates et lieux à définir pour chaque bilan (durée du bilan de 12 à 16 semaines + entretien à 6 mois)

Public

Toute personne active notamment : salariés du secteur privé, demandeurs d'emplois, salariés du secteur public, indépendants

Prérequis

Aucune pour accéder à l'entretien préalable.

Participants

1

Ressources pédagogiques

www.comcfrance.fr (Praticiennes certifiées CNEFOP par la méthodologie Com C) www.travail-emploi.gouv.fr

Remise d'une attestation de participation à une action de bilan de compétences.

Moyens pédagogiques

- Tests (Compétences, métiers, psychométriques...)
- Grille de « diagnostic », Grilles préétablies de « compétences » et Grilles « d'enquête métier »
- Adaptation de la méthodologie aux besoins du bénéficiaire (attentes, besoins ...)

Evaluation de l'atteinte des objectifs

- Entretien en face à face

Recueil des avis des stagiaires

- Questionnaire de satisfaction
- Bilan de fin de formation
- Sur AFNOR pro-contact www.procontact.afnor.org
- Sur notre site internet : www.sfc-formation-consulting.fr